

## PHYTO

## Systeme de traitement des effluents phyto : quand construire son biofiltre devient « presque » un jeu d'enfant

Un biofiltre est un système qui permet de traiter des effluents phytopharmaceutiques, entendons par là, les eaux contaminées par les produits phyto, notamment celles qui sont collectées au niveau d'une aire étanche lors du nettoyage du pulvérisateur.



Un biofiltre est composé d'une ou plusieurs unités filtrantes de 1 m<sup>3</sup> superposées et remplies d'un mélange de terre de culture, de paille et de terreau ou de compost. Ces unités sont reliées les unes aux autres de manière à permettre aux effluents de percoler lentement de l'unité filtrante supérieure à l'unité filtrante inférieure.

Dans le biofiltre, les résidus de pesticides fixés sur la matière organique sont progressivement dégradés par les micro-organismes. Il s'agit d'un procédé de dégradation biologique. Chaque unité filtrante permet de traiter 1 500 litres d'effluents par an.

Ce système de traitement présente plusieurs avantages. Il est facile à utiliser et ne produit pas de déchets dangereux. Ses dimensions

peuvent être adaptées en fonction des volumes d'effluents à traiter sur l'exploitation.

Avec notre guide de montage et quelques heures de bricolage, le biofiltre sera facilement monté. Le guide vous propose, en plus des étapes à suivre, la liste du matériel à prévoir ainsi qu'une estimation du coût de chaque pièce. La construction d'un biofiltre est relativement peu coûteuse. Il est en effet possible de construire un système de traitement efficace pour 1 600 euros environ (TVAC).

Nous mettons aussi à votre disposition une fiche qui présente plus en détail le fonctionnement du biofiltre, les volumes d'effluents qu'il peut traiter en un an, les informations sur la manière de le dimensionner ainsi que les opérations d'entretien à ne pas négliger.



### INTÉRESSÉ ?

Ce guide de montage est disponible gratuitement sur notre site internet, [www.protecteau.be](http://www.protecteau.be) ou auprès d'un conseiller PROTECT'eau.

**Pour plus d'informations ou pour demander une visite, n'hésitez pas à prendre contact avec le Centre d'action PROTECT'eau situé dans votre région.** Que ce soit pour dimensionner votre biofiltre ou pour un conseil de montage ou d'entretien, nos conseillers sont là pour vous aider !

